

Dieppe

Les 11 et 19 septembre 2004 :
« Festival des cerfs volant »



L'une des principales caractéristiques du Festival International de Cerf-Volant de Dieppe est avant tout son caractère international avec la présence à chaque édition d'une trentaine de pays invités.

Ce sont huit hectares de pelouses entre la ville et la mer qui s'offrent aux cerfs-volants et au public. Le cadre est exceptionnel formant une sorte d'amphithéâtre naturel. Le village du cerf-volant est dressé sur ces espaces verts. Chacune des délégations invitées y trouve un espace où elle peut présenter ses réalisations et la spécificité de sa culture.

Cinq aires de démonstration (dont deux sonorisées et animées) sont réparties sur les pelouses de la plage. Deux d'entre elles sont réservées aux envols des cerfs-volants des pays invités, les autres sont réservées au cerf-volant de sport, aux gros cerfs-volants, aux cerfs-volants participants pour des envols libres et enfin aux activités pour les enfants.

